

**26 septembre 1989, Québec**

**Conférence de presse au lendemain des élections générales du 25 septembre**

M. Bourassa: J'aimerais faire le point après quelques heures, à la suite de l'élection. Le commentaire que je pourrais peut-être ajouter, c'est que cette victoire du Parti libéral est très nette et je dirais même impressionnante dans le contexte où elle a été obtenue. Tout le monde admet que la campagne électorale n'a pas été facile et reflète, je pense bien, la profonde maturité du peuple québécois en ce sens qu'ils ne se sont pas laissés distraire, le moment venu, de la confiance qu'ils avaient accordée au gouvernement durant près de quatre ans, sans interruption. Je crois que cela est sain pour la démocratie. Voilà ce que j'avais à dire et je vais répondre à vos questions.

M. David: M. Jobin.

M. Jobin: M. Bourassa, hier, dans votre discours, vous avez, pour la première fois – je ne pense pas l'avoir entendu pendant la campagne – parlé de confiance des Québécois face au fédéralisme et que cette confiance n'était pas illimitée. Est-ce que c'est un message clair adressé au Canada anglais?

M. Bourassa: C'est une lecture des faits. Quand 40 % des Québécois se trouvent à appuyer un parti dont l'idée principale est l'indépendance du Québec et quand vous avez également un grand nombre de Québécois qui acceptent le régime fédéral, mais en insistant sur le fait et en exigeant que le Québec soit reconnu comme une société distincte, je pense bien que la très grande majorité des Québécois accepte le fédéralisme, mais en tenant compte de la spécificité du Québec. Dans ce sens-là, on ne peut pas conclure que le régime fédéral soit la seule option, éternelle si je puis dire, pour le peuple québécois.

M. Jobin: En sous-question, est ce que cela vous étonne que votre collègue fédéral ne voie pas la chose de la même façon?

M. Bourassa: Là, je n'ai pas... J'ai parlé à M. Mulroney personnellement hier soir, il a communiqué avec moi. Je n'ai pas pris connaissance de ses déclarations d'aujourd'hui. L'élection d'hier n'est pas un désaveu du fédéralisme. Dans ce sens-là, je suis d'accord avec lui.

M. David: M. Daniel Drolet

M. Drolet: M. Bourassa, avez-vous parlé à vos collègues provinciaux au sujet de l'accord du lac Meech aujourd'hui? Qu'est ce qui arrive maintenant? Allez-vous essayer de les visiter ou de les persuader? Qu'est ce qui arrive maintenant avec l'accord du lac Meech?

M. Bourassa: M. Peterson a communiqué avec moi hier soir et je vais probablement parler de nouveau avec lui très prochainement. Nous aurons sûrement l'occasion, dans la préparation ou à la conférence fédérale-provinciale du mois de novembre... Moi, le n'aurai aucune objection à ce qu'une partie de la conférence fédérale-provinciale du mois de novembre porte sur l'accord du lac Meech, où je pourrais m'adresser directement au Canada anglais – on sait que la conférence sera télévisée – pour faire valoir l'importance pour le Canada

anglais de comprendre l'accord du Lac Meech et on aura l'occasion d'en discuter au cours des prochaines semaines.

M. Drolet Une sous-question. Est-ce que l'élection d'hier soir change quelque chose dans les rapports de force par rapport au lac Meech? Est-ce qu'on est plus près d'un accord du lac Meech adopté maintenant que votre gouvernement est réélu?

M. Bourassa: Si le gouvernement n'avait pas été réélu, avec la thèse du Parti québécois, la mort dont parle M. Parizeau, la mort du lac Meech aurait sûrement été réelle s'il avait pris le pouvoir. Avec la réélection très décisive de mon gouvernement, qui est commis à la ratification de l'accord du lac Meech, je pense qu'on peut encore être confiant.

M. David: Jean ThMerge.

M. Thivierge: M. Bourassa, est-ce qu'on peut savoir maintenant quel est votre calendrier immédiat: formation du cabinet, travaux de l'Assemblée nationale? Est-ce que vous avez arrêté des moments précis?

M. Bourassa: Je peux dire que la formation de mon cabinet aura lieu le 11 octobre. L'Assemblée nationale sera convoquée dans la dernière partie du mois de novembre, à moins qu'il faille convoquer l'Assemblée nationale auparavant pour des raisons qui m'apparaissent, pour l'instant, inexistantes.

M. David: André Forgues.

M. Forgues: M. Bourassa, je voudrais enchaîner sur la question à propos du lac Meech. Est-ce que l'élection de quatre députés de Equality Party qui, on le sait, s'opposent à l'accord du lac Meech, ne risque pas encore de compliquer davantage la situation, ces personnes étant des porte-parole de la communauté anglophone qui auront l'écoute, j'imagine, du reste du Canada?

M. Bourassa: Là, il y a sûrement un travail d'information à faire au Canada anglais sur l'accord du lac Meech. Je suis personnellement étonné, dans un sens – pas surpris, mais étonné – que le Canada anglais résiste autant à l'accord du lac Meech parce que, après tout, ça a été approuvé par tous les premiers ministres, il y a deux ans. Personne, depuis deux ans, n'a été capable de trouver une faille sérieuse dans l'accord du lac Meech. Cet accord comprend cinq propositions du Québec qui font suite à un gouvernement qui voulait retirer le Québec de la fédération canadienne et qui, pour rester dans la fédération canadienne, en demandait 22. On a réduit ça à cinq, c'est tout à fait acceptable. Dans ce contexte, je crois qu'il y a peut-être un travail d'information. Comme je vous le disais tantôt, je n'aurais aucune objection à ce que, lors de la prochaine conférence fédérale provinciale qui est télévisée dans tout le Canada, une partie porte sur l'accord du lac Meech, que je puisse m'adresser directement au Canada anglais, dans sa langue, s'il le faut, pour dire: Voici ce que demande le Québec, voici pourquoi je le demande et voici pourquoi vous devez l'accepter.

M. Forgues: Si vous me permettez, ma question était... Dans les bastions libéraux traditionnels, quatre députés anglophones qui s'opposent au lac Meech ont été élus. Est-ce que ce n'est pas un message qui sera aussi compris au Canada anglais?

M. Bourassa: Non. On peut certainement, dans cette question-là, faire une distinction bien nette entre l'accord du lac Meech et la loi 178 qui résulte – il ne faut pas l'oublier – de l'application de la clause “nonobstant », laquelle clause n'a pas été proposée et n'a pas été acceptée par le gouvernement du Québec du temps. La clause “nonobstant”, ce sont tous mes collègues premiers ministres ou prédécesseurs de ces premiers ministres qui l'ont proposée et acceptée, avec en tête le premier ministre fédéral, M. Trudeau. Le Québec n'a pas été impliqué, ni directement ni indirectement, dans l'application de la clause que j'ai utilisée et qui était mentionnée dans le jugement de la Cour suprême lui-même. Donc, dans ce contexte, il ne faut pas confondre, à moins de vouloir embrouiller l'électorat ou la population.

M. David: Bernard Descôteaux.

M. Bourassa: Innocemment ou non. Il ne faut pas confondre l'accord du lac Meech avec la loi 178.

M. Descôteaux : Avec la lecture des faits que vous faite de l'élection, M. Bourassa, est ce qu'au mois de novembre vous iriez jusqu'à dire au Canada anglais que l'adoption de l'accord du lac Meech, c'est leur dernière chance de garder le Québec dans la fédération?

M. Bourassa: On verra à ce moment-là, on n'est pas au mois de novembre, on est le 26 septembre. Je n'aurais pas d'objection... Je l'ai fait, je me suis rendu au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. On verra ce qu'il faudra dire à ce moment-là si c'est opportun de le faire.

M. Girard: M. Bourassa, vous semblez...

M. David: M. Girard, est ce que c'est en sous-question? M. Girard: Pourquoi?  
M. David: Sinon, il y a des gens qui ont déjà levé la main et je vous prierais de faire la même chose.

M. Girard: Où, où? On est dans un État totalitaire dans cette maudite salle de conférence de presse.

M. David: Au contraire, c'est la démocratie qui commande qu'on lève notre main et qu'on accepte de prendre son tour. M. Aubin.

Une voix : Démocratie autoritaire.

M. Girard: Démocratie à la carte.

Une voix : M. Aubin.

M. Aubin: M. Bourassa, il y a plus que 50 % des francophones qui, hier, dans la grande région métropolitaine de Montréal, n'ont pas voté pour votre parti et il y a une égale proportion d'anglophones qui ont inscrit un vote de protestation. Est ce qu'on doit y voir un rejet de la solution linguistique que vous avez mise de l'avant pour la région de Montréal?

M. Bourassa: D'ailleurs, vos chiffres sont inexacts.

M. Aubin: Je ne les ai pas avec moi, mais il y a une forte proportion de francophones...

M. Bourassa: D'accord...

M. Aubin: ...40,2 %...

M. Bourassa: Vous êtes plus prudent d'utiliser cette expression parce que nous avons environ 50 %...

M. Aubin: Estimez-vous qu'une forte proportion des Anglais et des Français combinés de Montréal ont inscrit un vote négatif sur le compromis linguistique que vous avez proposé?

M. Bourassa: Je ne crois pas que la question linguistique ait été l'enjeu majeur de l'élection d'hier. Je crois que c'était l'ensemble du bilan du gouvernement C'était l'alternative qui était offerte. Quand je parle de la maturité des Québécois hier, j'en tire la conclusion en examinant, par exemple, ce qui avait été proposé comme programme par le Parti québécois, 5 000 000 000 \$ de dépenses additionnelles dans tous les secteurs par rapport à 1 500 000 000 \$ pour le Parti libéral, on s'aperçoit que les électeurs ne se sont pas laissés tromper par une avalanche de promesses vieux style. Alors, dans ce contexte-là, c'est quand même un reflet de la maturité qui a été exprimé hier.

M. Gauvin: Si vous permettez, en sous-question. Vous avez dit, l'hiver dernier, en introduisant la loi 178, que la poussière retomberait et que quand on la regarderait d'une façon rationnelle, on comprendrait les objectifs et les avantages de la loi. Croyez-vous qu'on en est là?

M. Bourassa: Bien pas du côté anglophone, pour être réaliste. Du côté francophone, j'ai l'impression que, même si plusieurs sont encore opposés à la loi 178, de plus en plus on admet qu'il n'est pas anormal de permettre aux commerçants d'utiliser leur langue dans leur commerce. Et, comme je l'ai dit à plusieurs animateurs ou à plusieurs journalistes francophones, il faut comprendre la réaction des anglophones. Si on adoptait une loi avec la prohibition d'utiliser le français dans l'affichage, on imagine la réaction des francophones, si on appliquait cette loi dans leurs propres commerces. Donc, cela étant dit, j'ai expliqué 100 fois les raisons qui ont motivé le gouvernement dans l'équilibre qu'il a voulu rechercher entre les droits collectifs des francophones et les droits individuels de la minorité anglophone.

M. Morin: M. Bourassa, en sous-question, justement là-dessus. Ne croyez-vous pas qu'avec le résultat du vote d'hier ça va être de plus en plus difficile pour le gouvernement de faire appliquer la loi 178 sur l'affichage?

M. Bourassa: On ne peut pas invoquer la démocratie pour défendre son point de vue et refuser de respecter la loi. Si on dit Nous votons pour le parti Égalité à cause de notre désaccord sur la situation et la législation linguistique et que nous faisons élire des députés pour protester contre une loi, donc nous utilisons le processus démocratique et nous ne pouvons pas en même temps refuser d'appliquer les lois qui résultent de ce même processus.

M. Morin: Donc, ça implique du gouvernement une surveillance accrue pour l'application de la loi.

M. Bourassa: Le gouvernement a fait preuve de la même diligence que l'ancien gouvernement. Ce n'est pas une loi d'ordre public comme l'admettait lui-même M. Parizeau, il y a quelques semaines, admettant également qu'il n'avait pas l'intention, s'il avait été élu, d'en faire une loi d'ordre public. Dans ce cadre-là, le gouvernement va faire appliquer la loi, comme son prédécesseur.

M. David: M. Girard.

M. Girard: M. le premier ministre, vous semblez attribuer au seul fait de l'indépendance, les 40 % du vote obtenus par le Parti québécois. Est-ce que vous ne croyez pas que dans ces 40 %, il y a une partie du vote des mécontents québécois qui s'étaient particulièrement manifestés dans les quinze derniers jours de la campagne à partir du moment où on a eu des grèves dans le secteur public, principalement dans les hôpitaux. Est-ce que je vous ai bien compris lorsque vous avez dit que les 40 % étaient un vote, comme M. Parizeau l'a attribué hier soir, carrément en faveur de l'indépendance du Québec?

M. Bourassa: J'ai dit que, dans les 40 %, l'adhésion à l'idée d'indépendance peut varier en intensité. Il y en a qui peuvent voter pour le Parti québécois, principalement pour protester contre des lois du gouvernement en place. Je vous avais prédit que l'Opposition obtiendrait entre 35 % et 40 % et que le Parti libéral obtiendrait entre 50 % et 55 %, vous vous en souvenez? Cela fait six mois que je vous avais prédit cela. Alors, cela étant dit, J'avais mentionné que, dans ces 40 %, il y aurait ceux qui sont mécontents et qui ne veulent pas voter pour un gouvernement qui a adopté telle et telle loi. Mais il reste quand même que, à divers titres, ils ne rejettent pas – ou ils appuient fortement – l'idée de la souveraineté, forcément, puisqu'ils acceptent de voter pour le Parti québécois. C'est dans ce contexte que J'ai dit que c'est quand même un nombre significatif d'électeurs. Mais, pour ce qui a trait aux grèves, non, je ne le crois pas parce que, si vous additionnez le vote anglophone qui est allé au parti Égalité et qui s'exprime uniquement sur la question linguistique, vous voyez qu'on retrouve le chiffre de 1985.

M. Girard: Oui, 56 %.

M. Bourassa: 55,9 %

M. Girard: Vous avez raison, mais le voudrais vous poser une autre question en relation avec l'actualité d'hier et celle de demain. Est-ce que, maintenant qu'il est reporté au pouvoir, votre gouvernement a l'intention de modifier sa politique salariale et de faire au secteur public des offres supérieures à celles qui étaient en discussion avant la trêve qui a précédé l'élection?

M. Bourassa: Non. J'ai dit clairement, avant l'élection, que ce n'est pas parce qu'il y aura un vote le 25 septembre qu'on va changer d'attitude si on est réélu. Ce matin, à 9 heures, les négociateurs étaient de retour à la table de négociations. Durant la campagne électorale, nous avons posé des gestes qui étaient tout à fait conformes à la politique du gouvernement, indépendamment des grèves illégales qui sont assujetties, comme vous le savez, à la loi 160. Nous avons posé des gestes et nous avons dit: L'équité salariale est la priorité de cette ronde

de négociations. On avait prévu dans les équilibres financiers, étant donné que tout le monde était d'accord pour faire de l'équité salariale la priorité, des sommes importantes qui ont été déposées à la table de négociations.

Dans le cas des infirmières, il y a eu un réaménagement qui a ajouté plusieurs millions de dollars, mais on sait qu'avec le report de la signature de l'entente, quand les infirmières ont refusé de signer l'entente, il y a eu une autre période de négociation. C'est évident qu'il y avait des sommes d'épargnées. Si on signe le premier octobre au lieu du premier juillet, entre le premier juillet et le premier octobre les sommes qui faisaient partie de l'entente n'ont pas été affectées. Donc, les équilibres financiers, on a dit toutes sortes de choses sur les négociations du gouvernement, sur les offres faites et sur les sommes qui ont été ajoutées. On l'a dit avec une Information hélas) bien incomplète. Durant la campagne électorale le gouvernement a respecté ces équilibres; il n'a donné ni plus ni moins que ce qu'il avait l'intention de donner, c'est-à-dire de donner une augmentation qui respecte la capacité de payer des contribuables du Québec. Je l'avais dit: Ce ne sont pas les grèves illégales qui ont fait avancer le dossier, c'est quand les syndicats, comme d'autres syndicats avant eux, ont décidé de négocier d'une façon réaliste qu'à ce moment-là nous aussi avons cru qu'il était opportun de déposer sur la table les augmentations que vous connaissez. Avant ça, comme ils ne voulaient pas discuter d'une façon réaliste, contrairement à d'autres syndicats, il ne donnait rien de déposer ça sur la table. Je le répète: Ce n'est pas en faisant des grèves illégales qu'on fait avancer les dossiers avec mon gouvernement, d'autant plus que la loi 160 s'applique.

M. Girard: M. Bourassa, hier soir M. Jacques Parizeau, le nouveau chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, a répété son intention de réclamer plus que jamais et d'une façon incessante la tenue d'une enquête publique sur la moralité de votre gouvernement. Avez-vous l'intention de faire toute la lumière sur les scandales qui ont éclaboussé votre fin de campagne?

M. Bourassa: Écoutez, scandale? Où est le scandale? On n'a pas eu un iota de preuves sur aucun dossier. D'ailleurs, la population a jugé que ce n'était pas sérieux. J'ai commandé une enquête administrative sur le zonage agricole de Laval. Je me suis engagé à faire la pleine lumière quand l'enquête sera complétée, comme je l'ai fait dans le Massif de Petite Rivière Saint-François. Pour ce qui a trait à une autre transaction, le ministère de la Justice a fait enquête, le Conseil du trésor également ça fait trois enquêtes.

Il y a eu des enquêtes également à la suite des allégations à l'Assemblée nationale par M. Brassard sur plusieurs personnes. Les résultats de ces enquêtes ont été rendus publics comme quoi il n'y avait aucun iota de preuves justifiant d'aller plus loin. Donc, l'attitude de m. Parizeau était totalement électoraliste. Je l'entendais encore avant-hier dire que j'avais annoncé aux médias d'information, plusieurs heures en avance, la mise au point du maire de Saint Jean. C'était quelques minutes en avance. Là, je l'ai entendu et je l'ai pris, si je peux dire, avec tout le respect que je lui dois, en flagrant défit de mensonge, puisque J'ai annoncé à 17 heures que, dans quelques minutes, fi y aurait une rectification qui serait faite. C'était à 17 heures et c'est à 17 h 15. Ce n'est pas à plusieurs heures.

Alors, je trouve que, plus on examine les déclarations du Parti québécois à cet égard, plus on doit conclure que son attitude était totalement électoraliste. L'espèce de roman-feuilleton

avec M. Deschênes qui va voir M. Chevrette et qui, lui, choisit deux journalistes, lui-même choisit deux journalistes – c'est Gilles Lesage qui le rapportait. Je ne les nommerai pas pour ne pas les embarrasser – pour faire part de cette histoire qui était sans fondement. Alors, comment voulez-vous qu'on prenne ça au sérieux?

M. David: M. Kevin Dougherty.

M. Dougherty: M. Bourassa, à propos, justement, des journalistes.

M. Bourassa: Oui.

M. Dougherty: Qu'est-ce qui vous a pris? qu'est-ce que vous avez eu à l'esprit lorsque vous vous êtes effacé, pour ainsi dire, de la vue des journalistes, lorsque vous les avez – si j'ai bien lu les dépêches qui ont été publiées à ce sujet – évités et que vous leur avez caché des déplacements à la fin de votre campagne électorale?

M. Bourassa: C'est parce que j'ai fait des choses comme ça. À un moment donné, il y avait une danse. Je suis allé un samedi soir assister à une danse et je n'étais pas sûr de mes talents de danseur. Je n'ai pas voulu prendre des risques avec les caméras. Ils m'ont pardonné ça, je pense bien.

Des voix : Ha, ha, ha !

M. Bourassa: Je ne vous ai pas entendu, M. Delisle. À un autre moment, j'ai été dans mon comité pour rencontrer les recenseurs ou ceux qui étaient pour occuper des fonctions durant le jour du vote. Mais, autrement, je donnais peut-être un, deux, trois conférences de presse par jour. Trouvez en un chef politique en campagne électorale – je n'ai pas besoin de vous nommer d'autres noms – qui va faire... au pouvoir après quatre ans, donc, devant défendre constamment quatre ans d'administration. Comme personne n'est parfait, il y a des choses qui sont imparfaites qu'il doit expliquer. Alors, là, j'ai...

Une voie ... la campagne?

M. Bourassa: Bien, je veux dire, c'est une erreur qui a été quand même récompensée.

M. David: M. Kevin Dougherty.

M. Dougherty: Pour revenir un peu au Parti Égalité, il y a quatre députés anglophones, maintenant, qui représentent un point de vue assez clair, il me semble. En dehors du Québec... On s'est aperçu que le problème avec Meech, en dehors du Québec, c'est qu'il y a un lien entre la loi 178 et Meech. Est-ce que vous avez l'intention de faire un geste pour adoucir peut-être la loi 178 pour faire passer le lac Meech?

M. Bourassa: J'ai été clair à cet égard. Nous avons adopté la loi 178 en décembre 1988. À ce moment-là, j'avais dit que la loi était adoptée pour cinq ans. Donc, je ne vois pas pourquoi je changerais d'idée après l'élection. J'ai quand même eu un mandat très clair de la population pour appliquer les politiques du gouvernement. Je comprends que le vote est important pour le Parti Égalité mais le gouvernement n'est pas minoritaire.

M. Dougherty: À la conférence du mois de novembre, pensez-vous faire quelque chose, un geste d'ici là pour que les autres provinces voient qu'il y a un mouvement de votre part?

M. Bourassa: Les gestes que je peux faire sont d'essayer d'améliorer la compréhension du Québec et de ses politiques par le Canada anglais. C'est important Je suis étonné de l'interprétation qui peut être faite. Je réfère souvent à ce qui est arrivé en Alberta et en Saskatchewan après le jugement de la Cour suprême sur les droits francophones. Le jugement n'a pas été appliqué en totalité. Il a été appliqué en partie seulement, comme c'est le cas pour la loi 178. Ici, cela fait une énorme controverse alors que dans le cas de l'Alberta et de la Saskatchewan, où le taux d'assimilation des francophones est très élevé – il dépasse 50 % – on n'a pas eu le même niveau de protestation.

M. Dougherty: Une autre question. Je suis quand même (???) de ce poste. Concrètement, quel est votre programme économique pour améliorer le problème du chômage au Québec pour les quatre prochaines années?

M. Bourassa: Je ne sais pas quelle est la durée de la conférence de presse...

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: Nous avons démontré, comme vous le savez, depuis quatre ans qu'il y a eu une amélioration considérable. Je prends les derniers chiffres du chômage qui révèlent que 40 % des emplois ont été créés au Québec alors que nous sommes 25 % de la population. J'ai annoncé durant la campagne électorale – je pense à l'Est de Montréal – Soligaz. On a été surpris chez les observateurs et quelques beaux esprits du succès relatif du Parti libéral dans l'Est de Montréal. Mais c'est peut-être dû au fait que dans l'Est de Montréal, on se rend compte que le Parti libéral, sur le plan économique, a fait des choses importantes. Nous allons poursuivre avec le programme qui a été annoncé, les projets moteurs, la formation de la main-d'œuvre, la recherche de nouveaux investissements, de capital international. On a annoncé encore la possibilité d'une importante usine dans le secteur de l'aluminium dans la région de Québec, aujourd'hui même. Je ne sais pas si cela a retenu votre attention. Mais moi, cela a retenu davantage mon attention que beaucoup d'autres nouvelles. C'est la force économique du Québec. C'est sa force réelle.

M. David: M. MacKenzie.

M. McKenae: M. le premier ministre, il y aura quatre députés du Parti Égalité qui, à moins que le ne me trompe, n'auront aucune reconnaissance officielle à l'Assemblée nationale, sauf comme indépendants. Seriez-vous prêt à des aménagements pour que ce parti-là soit reconnu comme parti officiel à l'Assemblée nationale?

M. Bourassa: C'est la commission de l'Assemblée nationale qui décide de cela, M. McKenzie.

M. McKenzie: Vous, seriez-vous prêt à accepter cela?

M. Bourassa: Vous connaissez évidemment l'indépendance de la présidence par rapport aux partis politiques. Ce n'est pas au premier ministre à donner des directives au président de l'Assemblée nationale. Pas plus qu'il ne peut le faire à l'Assemblée, dans les débats, il ne

peut le faire sur la reconnaissance ou la non-reconnaissance ou des aménagements qui peuvent être faits avec un nouveau parti. La commission de l'Assemblée nationale devra probablement examiner cette question-là, mais d'après l'article 13, si ma mémoire est bonne, il faut douze députés pour former un parti.

M. McKenzie: C'est cela Quelles instructions seront données aux représentants du Parti libéral à cette commission-là?

M. Bourassa: Nous verrons les représentations qui seront faites par les nouveaux députés.

M. David: Sur le même sujet, M. McKenzie.

M. McKenzie: M. Bourassa, Je voudrais vérifier. Vous dites que c'est la commission de l'Assemblée nationale et je pensais que l'article 13 du règlement qui est très explicite là-dessus.

M. Bourassa: Ce que je veux...

M. McKenzie: Avez-vous l'intention de le faire modifier?

M. Bourassa. Non, mais je veux dire: la commission de l'Assemblée nationale peut examiner des demandes qui peuvent être faites des services de recherche ou des choses comme cela.

M. McKenzie: D'accord.

M. Bourassa: Pas pour la reconnaissance comme telle. Cela m'étonnerait. Je ne veux pas présumer et me substituer à eux. Cela m'étonnerait, si on dit qu'on a besoin de douze députés, que quatre peuvent suffire.

M. David: M. Jean Fortin.

M. Fortin: M. Bourassa, beaucoup de choses se disent en campagne électorale, mais une fois l'élection passée, on ne voit pas ces discours-là se traduire dans l'exercice législatif. Votre ministre du Travail, encore la semaine dernière, disait qu'il verrait d'un bon œil, qu'on se mette très tôt à la tâche pour réviser le processus de négociation dans le secteur public. Pouvez-vous me dire à quel moment vous voyez cet exercice se traduire en termes de loi? Est-ce que c'est à l'automne, au printemps ou plus tard?

M. Bourassa: Là, ce que nous souhaitons, notre première priorité aujourd'hui, je l'ai dit la semaine dernière, c'est de conclure les négociations. Je ne sais pas si l'attitude des syndicats sera la même qu'à la fin de la semaine dernière. À la fin de la semaine dernière, l'attitude des syndicats était très responsable et très positive. On verra si l'attitude est la même le lendemain de l'élection, mais nous voulons, dans toute la mesure du possible, on va tout faire, en respectant, comme je l'ai toujours dit, la capacité de payer des contribuables, pour conclure des ententes négociées.

Nous avons besoin d'un secteur public et parapublic motivé. On sait que le défis qui s'annoncent sont exigeants, je l'ai dit hier. Nous avons de nouveaux défis avec les mêmes

ressources financières; les nouveaux défis concernent la démographie, l'environnement, la lutte à la drogue, etc., mais avec les mêmes ressources. Étant donné que nous devons participer à une économie concurrentielle, Internationale, on ne peut pas augmenter les impôts, on va devenir moins compétitifs. Donc, on a les mêmes ressources avec de nouveaux défis. Ceci veut dire un bon climat de travail pour les serviteurs de l'État, et on n'a pas un bon climat de travail si on a des conventions imposées. C'est pourquoi on a fait des efforts. On a dit Vous voulez que la priorité soit à l'équité salariale, d'accord, on va mettre l'argent dans l'équité salariale. Vous voulez que votre pouvoir d'achat soit protégé, d'accord. Vous voulez que vos fonds de retraite... D'accord. Vous voulez qu'on n'augmente pas les impôts, d'accord. Mais quand ils disent: On veut rattraper ce que Parizeau nous a enlevé, là, c'est plus difficile.

M. Fortin: Oui, mais ça ne répond pas au fond de ma question.

M. Bourassa: Avant de conclure les négociations, comme je viens de vous le dire, on ne peut pas commencer à parler de calendrier ou de réforme. Il n'est pas question pour mon gouvernement d'amorcer des changements législatifs avant de faire le bilan des négociations avec les secteurs public et parapublic. À ce moment-là, on verra si c'est opportun. Trois dernières questions en français, J'irai en anglais après.

M. David: M. Lessard.

M. Lessard: Une brève question. Quelles seront vos priorités législatives dès le retour, le pense, le 21 novembre? Est-ce que vous avez des...

M. Bourassa: Le 21 ou le 28, mais c'est prévu pour le 21. Nous verrons, à ce moment-là, M. Lessard. Un discours inaugural sera prononcé. Pour l'instant, le vais former mon cabinet le 11 octobre et nous verrons avec le nouveau cabinet, ou le cabinet remanié, à élaborer en détail les priorités législatives.

M. Lessard: Est-ce que vous jugez que l'arrivée de quatre députés élus sur la seule question linguistique est un recul par rapport à l'évolution du débat au Québec?

M. Bourassa: Nous verrons par leur attitude à l'Assemblée nationale. Je ne peux pas blâmer la démocratie de s'exprimer. Un peu moins de la moitié, 40 % des anglophones au Québec ont décidé d'appuyer le Parti Égalité pour exprimer leur mécontentement sur la prohibition de leur langue dans le secteur commercial. J'ai toujours dit que je comprenais leur mécontentement, mais que je préférais qu'ils adoptent une attitude tournée vers l'avenir. On a besoin de la communauté anglophone et on veut qu'elle fasse partie de l'histoire du Québec pour relever les défis non seulement dans le secteur culturel, mais dans d'autres secteurs.

M. Lessard: Mais si on se fie à leur attitude pendant la campagne électorale, est ce que c'est inquiétant?

M. Bourassa: À ce moment-là, il faudrait être très inquiet du Parti québécois.

M. David: M. Thivierge.

M. Thivierge: M. Bourassa, pour revenir sur les allégations de favoritisme, vous dites que ces allégations sont sans fondement C'est votre conviction. Est ce qu'il ne serait pas possible que des gens dans l'entourage du pouvoir, en dehors de votre connaissance, puissent profiter de leur position dans l'entourage du pouvoir pour pratiquer du favoritisme?

M. Bourassa: Vous savez, M. Thivierge, que tout cela est lié à l'administration publique. Dans l'entourage du pouvoir, qu'il y ait des gens... Ils peuvent vouloir des choses, mais ils ne contrôlent rien; ceux qui décident, ce sont les ministres. Comme je le disais tantôt, aucun ministre, ni de près ni de loin, n'a été impliqué dans toutes ces allégations. Dans ce sens-là, je dis que l'Opposition a été incapable, jusqu'à présent... Je veux dire que je ne suis pas surpris qu'ils sortent des chiffres à gogo et que même M. Parizeau se laisse prendre au jeu de la politocaille. Cela m'a étonné un peu, j'ai hâte de l'avoir en face de moi à l'Assemblée nationale. Je crois que cela va permettre des débats intéressants, c'est le moins qu'on puisse dire. Je ne sais pas s'il va répéter devant moi ce qu'il a répété sans ma présence. On verra ça lorsque l'Assemblée nationale sera convoquée.

Ce que je vous dis, c'est que jamais, en quatre ans – j'en suis très fier – on n'a pu sérieusement mettre en cause l'intégrité de mon administration. Je ne veux pas comparer avec d'autres administrations; ce serait facile de le faire, je ne veux pas le faire. Je vous dis simplement que, dans mon cas, jamais, en quatre ans – on peut dire toutes sortes de choses... S'il faut resserrer encore davantage l'octroi des contrats, on est prêt à le faire, mais on n'a pas été capable, avec les règles actuelles, établies en partie par le gouvernement précédent, de démontrer quoi que ce soit à l'encontre de l'intégrité administrative. Une dernière question en français.

M. David: Une dernière question, M. Jobin.

M. Jobin: Alors, je voulais revenir au Parti Égalité. Avec l'arrivée en Chambre de quatre nouveaux députés de ce parti, c'est une nouvelle réalité parlementaire qui va naître. Comment entrevoyez-vous la présence en Chambre de ces quatre députés?

M. Bourassa: Bien, je veux rester prudent pour l'instant. Tout ce que je souhaite, c'est que ça ne polarise pas davantage le débat linguistique, qui est un débat qui peut devenir très émotif. Dans ce contexte là, ça pourrait évidemment, peut-être, détériorer le climat Je souhaite que l'arrivée de ces quatre députés permette de ne pas troubler la sérénité ou la paix linguistique du Québec.

M. Aubin: Allez-vous leur donner une traduction simultanée, pour ceux qui en auront besoin?

M. Bourassa: J'ai répondu à cette question, M. Aubin, que ça relevait de la présidence de l'Assemblée nationale.

M. David: Alors, en anglais, maintenant, M. Noseworthy.

Une voix : Vous n'excluez pas la traduction...

M. Bourassa : Je vous dis que ça ne me concerne pas.

Une voix :

M. Bourassa: Je veux dire... Actuellement, ça n'existe pas, alors je ne vois pas... Mais au niveau de la recherche, il peut y avoir, à ce qu'on m'a dit, des aménagements qui peuvent être faits, mais la traduction simultanée n'existe pas. Cela m'étonnerait, sans vouloir interférer dans le fonctionnement de l'Assemblée nationale, qu'il y ait des changements à cet égard.

M. David: M. Noseworthy, en anglais, maintenant.

M. Noseworthy: Oui, monsieur. Are you considering granting any special conditions or considerations for the Equality Party in the National Assembly?

M. Bourassa: As I just answered, this is concerning the Commission of the National Assembly. So, as you know, Section 13 of the present regulations says that you need to be twelve in order to form a party, officially. So, I think that it could be difficult with four members. This being said, the National Assembly Commission will examine and look into representation concerning research and other matters. I do not want to interfere with that.

M. Noseworthy. Sous-question, monsieur. Considering that you are going to have one or two unilingual anglophone MNA's there, would they not qualify for translation services in the Blue Room?

M. Bourassa: I do not want to comment on it today. I think, as I said, that the rules are there presently. This will be considered by the Speaker of the National Assembly, and I suppose he will take the appropriate decision.

M. Noseworthy: Any chance that these four members of the Equality Party eventually join your ranks?

M. Bourassa: If they approve the Liberal Party program. If they say that they accept our program, suppose the party will look into that.

M. David: Mr. Emhofer.

M. Emhofer: Mr. Bourassa, what do you mean when you say that Quebecers' confidence in federalism is not unlimited? I wonder if you could elaborate again on that.

M. Bourassa: I was just saying that yesterday there was a strong majority of Quebecers still believing in Canada and willing to stay within Canada and willing to work with the English-speaking Canadians to achieve common goals. I said very often that Canada is one of the most privileged nations in the world. But I also said that if we look into the facts, we saw yesterday that around 40 % of Quebecers are voting for a party which is proposing, as the number one of their program, the independence of Quebec. So, this is showing that in this province there is no unlimited confidence in the federal system as a means to achieve the ends of Quebec.

M. Emhofer: What is the implication of something such as Meech Lake by this observation? What does that mean?

M. Bourassa: With Meech Lake being approved, that means the recognition of Quebec as a distinct society which is a question already recognized in the present Constitution. You know, I am somewhat surprised by some opposition in English Canada to the recognition of Quebec as a distinct society, because in the present Canadian Constitution it is mentioned that in Quebec we have the Civil Code, unlike all the other provinces. We have specific linguistic rules that we have to observe according to other sections. We also have Sections 93 and 94.

So, already in the Constitution, Québec is recognized as a distinct society. Why not make that official and make a de jure recognition of Québec as a distinct society, especially if, at the same time, you are saying that the presence of the English-speaking community in Canada is a fundamental characteristic of our country? This is in Meech Lake; the existing English-speaking community, in Québec and in Canada, is a fundamental characteristic. So, as I said, this is strong wording. This is in Meech Lake.

M. Emhofer: But, if Meech Lake is not accepted, are you not predicting the rise of separatism? Is that what you are predicting?

M. Bourassa: I cannot make any conclusions today about what will happen in Québec because I do not know, at this time, in what context it will be done, what could be the alternatives, what would be the perceptions and what would be the attitude of English Canada.

M. Emhofer: But, for yourselves... (inaudible).

M. Bourassa: As a Canadian, I would obviously be deeply disappointed. As I said, my predecessor was asking that 22 proposals be accepted by English Canada to reintegrate the Canadian Constitution. I came with 5, not 22. If this is refused, I can obviously be only very disappointed.

Une voix: Sir, do you want to use the next federal-provincial conference to give a message to English Canada? Would you not take that opportunity, Sir, to tell English Canada that this is their last chance and that if they do not accept Meech Lake now...

M. Bourassa: I said that if the Prime Minister agrees and if my colleagues agree, I would be willing, at the next federal-provincial conference which will be televised live, to speak directly to English Canada about what Québec is asking for, and I hope that this could be positive. I cannot predict what the reaction could be, but I would have no objection to explain what really is the Meech Lake Accord and what meaning it has for Québec, and how it is important for Québec and for Canada that it be approved. If they do not want to listen to me, that is their responsibility.

M. David: Mme Scott.

Mme Scott: Somehow, some Premiers and other Canadians just do not believe that if Meech Lake is rejected you could see a potential threat to Canada, the risk of the independence movement in Québec. Should last night's election tell them something?

M. Bourassa: I suppose that it is up to them to comment on that. You know that I cannot speak in their place, but I think that yesterday's election could mean that we would like Meech Lake to be adopted.

Mme Scott: The other thing is you said that the four Equality MNA's that are coming here, you worry that the climate could deteriorate and create further division between francophones and anglophones. Why do you think they would be the ones who would...

M. Bourassa: When I was asked a question about what could happen with the elections, I said: I hope that the linguistic debate will not be even more emotional with that and I hope that the linguistic peace, if I can use that expression, will not be too much affected by that situation.

Mme Scott: Do you think they will disturb the waters?

M. Bourassa: No, I am only saying that I hope that the climate will stay serene.

Une voix: Correct me if I am wrong, but it is the first mandate where you will not have to take a decision on the language issue; do you feel you...

M. Bourassa: My first mandate I had no decision to take on language. I had to take one on my second and I lost after. I took a decision on my third and I can only say that I won.

Une voix: Do you feel that you do not owe anything to the anglophone community with this election? They voted for their group; they voted to step outside of the Liberal Party. Do you feel the Liberal Party owes them nothing?

M. Bourassa: I won that election in a difficult context. I had to deal with unions; I had to deal with the question of language; I had to deal with tough questions: BCP's, all those questions being duly reported by the medias. So, I have and I won very strongly. So I have, I would say, my hands free to work totally for the public interest.

Une voix: Which means what for the anglophone community?

M. Bourassa: No, I am not talking specifically about the English speaking community, I am only saying that I had a difficult time during election and I won, despite the difficult time, so now I can govern in the public interest totally.

M. David: Mme...

Une voix: Mr. Bourassa, what does the vote mean? How do you translate the way the anglophones voted last night? Are you going to try to do anything to mend the fences with them now or you had been warning about isolation, you were warning. Is this isolation?

M. Bourassa: I do not think amending Bill 178 will be a solution for Québec obviously. You would see the situation if we try to amend Bill 178. This being said, I totally understand, as I said, the feelings, the opinions and the reactions of some English-speaking citizen. As I said to some French speaking journalists who were asking me questions: Just put yourself in their

place. If we were passing a law prohibiting French on signs in Québec in the private sector, what would be your reaction? So, I understand their reaction.

What I was hoping – to some extent, that was the case, since more than 50 % of the English-speaking are still supporting the Liberal Party – that they would say: Of course we are not happy, but we understand and we will stay within the Liberal Party to work together, to face those challenges. And I have a strong representation from the English-speaking community.

Mme (7): But, they did not really say that, though. You have got four ridings that did not say that What are you going to try to do? Are you going to try to bring them back into the fold or are you just going to banish them into isolation?

M. Bourassa: First, I will try to work with my own MPs, obviously. I have outstanding MPs who were elected and I hope I will be able, with them, to work for closer harmony with the English-speaking community, because, as I said, there is no winner in such a situation. There is no winner in division. There is no winner in confrontation for Québec and for Canada.

M. David: Okay. Ça va?

Une voix : Une dernière, peut-être?

M. David: Oui, si vous voulez.

Une voix: Mr Bourassa, I was just wondering. What message did you want to get across at the conference in November? What did you want to say to the Canadians outside of Québec? In the light of what has happened to Bill 178, the perception is that you have gotten tougher rather than try to open up the debate.

M. Bourassa: I will see. First, we have to decide whether it will be relevant. I am saying: I am willing, if Meech Lake is so misinterpreted in English Canada, I am willing to do my part. There was a question: What will you do? I am willing to do my part if I can be useful and give the viewpoint of Québec about Meech Lake and its importance.

Une voix: No ultimatums?

M. Bourassa: I told you that I believe in the content of Meech Lake to be approved. I do not think we need ultimatums to have an agreement which is based on history and common sense to be approved.

Une voix: What did they misunderstand exactly? You said: It is misunderstood outside of Québec.

M. Bourassa: There is no confusion between Meech Lake and Bill 178. And there is no relation of any kind between the two, the law and the accord. The law is based on the notwithstanding clause, which was approved and proposed by English Canada and the Prime Minister of Canada. The Meech Lake Accord is based on the agreement of all Canadians, all the Premiers of Canada and the Prime Minister.

Merci beaucoup.

M. David: Donald McKenzie, une dernière question, la dernière.

M. McKenzie: I am Just wondering. Are you planning a major revamping of the cabinet to include Mr. Elkas and Mr. Williams and, secondly, are you looking forward to some lively exchanges with Mr. Atkinson in whatever language?

M. Bourassa: First, I will form my cabinet and I cannot make any public appointment today. We will see about the National Assembly alter. Merci beaucoup.